

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1967)

Rubrik: Services spécialisés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

experts ont accepté 92 cas, et en ont rejeté 580 ; 196 autres cas ont été gardés en suspens.

Au début de juillet, le CICR a proposé aux autorités allemandes de régler les indemnités revenant aux 92 ayants droit, ce qui a été en principe accepté, mais aucun paiement n'a pu être fait cependant à la fin de l'année, de nouveaux pourparlers s'étant engagés sur les modalités de versement des indemnités.

6. SERVICES SPÉCIALISÉS

Agence centrale de recherches (Genève)

L'activité de l'Agence centrale, que l'on pouvait déjà qualifier de soutenue durant les années précédentes, a connu en 1967 une nouvelle et notable recrudescence, qui a exigé un redoublement d'efforts, cela d'autant plus qu'il s'agissait de faire face à des tâches particulièrement urgentes et souvent ardues.

Au cours de l'année 1967, l'Agence centrale a reçu 88 472 demandes et communications diverses (15 038 de plus qu'en 1966) et a expédié un total de 62 605 plis (11 649 de plus qu'en 1966). Durant la même période, elle a transmis 16 954 messages et a ouvert 15 445 enquêtes auprès des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des délégations du CICR, des ministères, de divers organismes compétents, etc.

Il va de soi que l'augmentation du volume d'activité de ce secteur du CICR est en étroite corrélation avec les événements qui ont marqué l'actualité durant l'année écoulée, notamment les conflits du Moyen-Orient, du Vietnam, du Nigeria, les événements de Grèce et du Congo, au cours desquels l'Agence centrale a été mise à contribution en ce qui concerne les enquêtes à effectuer, les messages à transmettre, ainsi que l'enregistrement des prisonniers effectué au moyen de machines électroniques.

Harcelée par l'urgence des tâches d'actualité, l'Agence ne saurait pour autant se désintéresser des cas innombrables se rapportant à la seconde guerre mondiale et aux conflits qui lui ont succédé, cas dont elle continue à être quotidiennement saisie. En 1967, elle a reçu encore des milliers de demandes relatives à la

recherche de militaires et de civils disparus, à l'obtention d'attestations de captivité, de maladie ou de décès, au regroupement de familles, etc.

Forte de l'expérience qu'elle a acquise en un demi-siècle d'existence et des méthodes de travail qu'il lui a été donné de forger et de perfectionner, l'Agence espère être toujours en mesure de faire face à toutes les activités qui lui sont dévolues.

Service international de recherches (Arolsen)

En 1967, le nombre des demandes reçues par le Service international de recherches (SIR) a été de 160 589 (1966 : 155 981 ; 1965 : 129 701). Au cours des 17 dernières années, ce chiffre n'a été dépassé qu'à deux reprises (en 1957 : 203 801 et en 1964 : 197 805). Ce sont de nouveau les demandes d'attestations en relation avec les lois et programmes d'indemnisation qui forment la majeure partie de ces demandes (126 453 demandes, soit 78,7%). Les demandes d'actes de décès se sont élevées à 6129 (3,8%), les demandes de recherches individuelles à 13 891 (8,7%), les demandes de photocopies à 13 410 (8,4%) et les demandes d'informations sur des données d'ordre historique et statistique à 706 (0,4%).

Après avoir examiné toutes ces demandes et repris un certain nombre d'anciennes, le SIR a donné cette année 242 304 réponses, qui revêtaient la forme de certificats d'incarcération ou de résidence, de rapports, de lettres explicatives ou de réponses négatives.

Sur la base de divers documents anciens et nouvellement acquis, 545 065 fiches furent établies. Mais, par suite du manque de personnel, 255 809 seulement furent classées dans le fichier central, qui contient actuellement 28 millions de fiches. Il convient de préciser que celles qui se réfèrent aux documents des camps de concentration sont toujours classées à mesure qu'elles sont établies, de façon à les exploiter immédiatement.

Le bureau spécial d'état civil à Arolsen (qui est chargé d'enregistrer les décès des détenus survenus dans les camps de concentration qui se trouvaient sur le territoire du Reich et dans les pays occupés par l'Allemagne) a établi, en 1967, 5238 nouveaux actes de décès, ce qui porte leur nombre total à 331 740. C'est en grande partie grâce à la documentation du SIR que ces actes de décès ont pu être dressés.

L'acquisition de nouveaux documents provenant de camps de concentration, de la Gestapo et des prisons, a été cette année encore très importante, puisqu'elle a apporté plus de 120 000 nouveaux noms d'ex-détenus. Cette documentation a été mise à la disposition du SIR par différentes autorités, fédérations d'anciens déportés, ainsi que par des personnes privées, de la République fédérale d'Allemagne, de Pologne, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, d'Italie, de France, des Pays-Bas et d'Israël. C'est ainsi que le Musée commémoratif de Dachau a communiqué 20 000 noms, M. Roman Olszyna, de Varsovie, ancien détenu du camp de concentration de Gross-Rosen, 18 000 noms, le Landeskriminalamt de Hambourg 15 000 noms, l'Association des résistants antifascistes à Prague 10 000 noms, le Bayerisches Landesentschädigungsamt à Munich 6900 noms, le ministère de l'Intérieur à Vienne 5000 noms, le Musée d'Etat d'Auschwitz 4600 noms et le Yad Vashem, à Jérusalem, 2000 noms. Cette volumineuse documentation comprend également des documents individuels de l'ancien camp de concentration de Stutthof dont les originaux se trouvent en Pologne. Grâce à l'amabilité du Musée d'Etat d'Auschwitz, ces originaux sont progressivement filmés sur place. Jusqu'à présent, le SIR a reçu 140 bobines de micro-films comprenant environ 98 000 clichés qui se rapportent à plus de 45 000 anciens détenus.

Le pointage de ces noms a déjà permis de reprendre de nombreuses demandes anciennes auxquelles le SIR avait dû donner des réponses négatives, faute de renseignements. Selon les estimations du Musée d'Etat d'Auschwitz, le microfilmage de toute cette documentation nécessitera 130 000 clichés environ.

Dans le cadre des travaux préparatoires qui permettront d'établir le nouveau catalogue des camps de concentration, prisons et autres lieux de détention en Allemagne et dans les territoires occupés par elle pendant la dernière guerre, le SIR dresse actuellement un répertoire provisoire de ces camps, qui sera mis à la disposition non seulement de toutes les autorités devant traiter les questions d'indemnisation, mais également des personnes intéressées. Les travaux préliminaires se sont achevés au cours de l'année et le répertoire, qui comptera plus de 600 pages, paraîtra dans le courant de l'année 1968.

Service du personnel sanitaire

Diffusion des Conventions de Genève auprès du personnel infirmier. — Afin de permettre aux infirmières de se familiariser avec les dispositions des quatre Conventions de Genève de 1949 qui les concernent tout spécialement, le Service du personnel sanitaire a publié, dans la *Revue suisse des Infirmières*, une série d'articles, composée d'extraits des Conventions, accompagnés de commentaires. Il a adressé des tirés-à-part aux Services infirmiers des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et aux associations nationales d'infirmières, membres du Conseil international des infirmières, dans le souci de faire connaître à toutes les infirmières leurs droits et devoirs en cas de guerre, selon les Conventions de Genève de 1949.

Visites. — Plus d'une vingtaine d'écoles d'infirmières, qui ont participé à des cours supérieurs, à des séminaires et à des comités, ont rendu visite au CICR au cours de l'exercice 1967.

D'autre part, une instruction spéciale sur les Conventions de Genève a été donnée aux participantes d'écoles de cadres, aux infirmières directrices et propagandistes de la Croix-Rouge française.

NOMBREUSES furent aussi les infirmières et responsables de Services infirmiers, qui ont rendu visite au CICR à titre privé. Elles provenaient des pays suivants : Haïti, Pakistan, République fédérale d'Allemagne, Etats-Unis, Tchécoslovaquie, Grande-Bretagne, France, Afrique du Sud, Sénégal, Australie, Grèce, Pays-Bas et Canada.

Correspondance, envoi de documents. — Comme au cours des années passées, le Service du personnel sanitaire a reçu de nombreuses demandes d'information sur les sujets les plus divers, touchant à la profession d'infirmière et aux possibilités de travail offertes par la profession, que ce soit dans le cadre d'une mission du CICR, ou dans le cadre des programmes d'échange pour infirmières du Conseil international des infirmières. Le CICR a également donné suite à des demandes de documentation sur le CICR et les Conventions de Genève provenant de directrices ou monitrices d'écoles d'infirmières, chargées de l'instruction d'élèves infirmières ou du personnel para-médical.

Service des invalides de guerre

Au cours de l'exercice 1967, le Service des invalides de guerre n'a reçu aucune demande pour des actions collectives de secours. Toutes les actions en faveur d'invalides de guerre, commencées ces dernières années, se sont, en effet, terminées en 1966.

Il est à prévoir cependant que les séquelles des conflits armés de 1967 poseront de nouveaux problèmes au Service des invalides, soit dans le domaine de l'appareillage, soit dans celui de la réhabilitation.

Les demandes individuelles de secours ont, en revanche, été très nombreuses. Il s'est agi de demandes de prothèses, d'appareils orthopédiques, d'appareils acoustiques, de renseignements médicaux, de demandes d'information sur les possibilités de cure et — pour ces dernières — de demandes de financement par le CICR.

Le CICR a pu, dans certains cas, intéresser d'autres organismes de secours et, dans la plupart des cas, il a pu fournir les renseignements demandés par les invalides.

Service des secours

RÉCAPITULATION DES SECOURS DISTRIBUÉS OU TRANSMIS PAR LE CICR EN 1967

Pays	Catégories de personnes secourues	Valeur en francs suisses
<i>Cambodge</i>	1. Envoi de Genève de 2 ambulances à la Croix-Rouge cambodgienne pour soutenir son action en faveur des réfugiés malades Valeur achat, plus transport Contribution pour la construction d'une infirmerie à Beng Khtum	75.000.— 17.647.—
<i>Cisjordanie</i>	Envois de Genève de bâches en lin, de couvertures, de sous-vêtements, de tricots pour enfants, de raisins secs, de médicaments Achats sur place pour distributions de secours par les délégués	307.000.— 80.000.—
<i>Grèce</i>	1. Remise de médicaments à la Croix-Rouge hellénique pour son action médicale en faveur des déportés 2. Expéditions de Genève et achats sur place de vêtements chauds, de couvertures, de vivres et de jouets pour les enfants partageant la détention de leur mère	17.300.— 2.600.—
	A reporter Fr.	499.547.—

<i>Pays</i>	<i>Catégories de personnes secourues</i>	<i>Valeur en francs suisses</i>
	Report Fr.	499.547.—
<i>Haïti</i>	Envoi de Genève de médicaments, trousse chirurgicales et matériel de pansement à la Croix-Rouge haïtienne	25.537.—
<i>Hongrie</i>	Envos par le CICR de spécialités pharmaceutiques à la Croix-Rouge hongroise, suivant demandes	10.900.—
<i>Inde</i>	Envoi de Genève de 10 tonnes de lait en poudre comme participation au programme alimentaire du gouvernement	45.000.—
<i>Irak</i>	Remise au Croissant-Rouge irakien de multivitamines	1.500.—
<i>Israël</i>	Dons en espèces reçus pour et transférés au Magen David Adom Colis de vivres aux prisonniers de guerre Achats sur place (cigarettes et divers) pour secours aux prisonniers de guerre	45.091.— 35.000.— 46.500.—
<i>Jordanie</i>	Voir liste des donateurs, action conjointe CICR-Ligue	
<i>Laos</i>	Achats par le délégué du CICR sur place de vivres, de couvertures, de moustiquaires, de nattes et d'ustensiles de cuisine ; distributions avec le concours de la Croix-Rouge lao aux réfugiés Méos	31.000.—
<i>Nigeria</i>	1. Envois de Genève de médicaments, d'instruments chirurgicaux et de matériel de pansement pour le team CICR travaillant du côté fédéral 2. Envois direct de médicaments, de draps et de couvertures par divers donateurs à Lagos 3. Envoi de médicaments, d'instruments chirurgicaux et de matériel de pansement, ainsi que d'un appareil de radiologie au team CICR travaillant au Biafra 4. Expéditions de Genève, par avion, de médicaments et de matériel de pansement à Port-Harcourt, le tout provenant de divers donateurs 5. Envoi à Douala de médicaments, de couvertures et de draps, dons divers destinés au Biafra	56.000.— 175.000.— 217.800.— 122.000.— 13.000.—
<i>Pologne</i>	Envos par le CICR de spécialités pharmaceutiques à la Croix-Rouge polonaise, suivant demandes	25.683.—
<i>République Arabe Unie</i>	4 envois de colis, de vivres et vêtements pour prisonniers de guerre israélites. Voir liste des donateurs, action conjointe CICR-Ligue	1.300.—
<i>Ruanda</i>	Ravitaillement du camp de Shagasha pour le compte de différents gouvernements	170.000.—
<i>Syrie</i>	Voir liste des donateurs, action conjointe CICR-Ligue	
	A reporter Fr.	1.520.858.—

<i>Pays</i>	<i>Catégories de personnes secourues</i>	<i>Valeur en francs suisses</i>
	Report Fr.	1.520.858.—
<i>République du Vietnam</i>	<p>1. Envois de Genève de médicaments, de lait en poudre, de tissus et de layettes pour les enfants victimes des événements (malades et orphelins)</p> <p>2. Aide aux orphelinats sous forme de participation à la construction, avec remises de vivres</p> <p>3. Achats sur place de médicaments, de couvertures, de moustiquaires, de cigarettes et de savon, distribués par les délégués du CICR aux détenus et internés</p> <p>4. Frais de transport pour transmission de secours médicaux de divers donateurs</p>	<p>262.000.—</p> <p>75.000.—</p> <p>38.000.—</p> <p>51.900.—</p>
<i>République démocratique du Vietnam</i>	<p>Envois de médicaments, de matériel chimique pour laboratoire, de réfrigérateurs, de matériel de radiologie et d'instruments chirurgicaux à la Croix-Rouge de la République démocratique du Vietnam, expédiés soit par avion via Moscou, Pékin ou Phnom Penh, soit par chemin de fer via Moscou.</p> <p>Le 21 décembre un hôpital de campagne mobile, composé d'une salle d'opération préfabriquée, clinobox, d'un container transformable en salle pré-opératoire et d'un groupe électrogène, partit par chemin de fer via Moscou sur Vladivostok, et de là par mer sur Haïphong.</p> <p>La valeur totale de ces envois, y compris l'hôpital de campagne et les frais afférents, s'élève à</p> <p>De nombreux donateurs (Sociétés nationales, Comités nationaux d'aide au Vietnam, organisations non gouvernementales, radio-diffusions, ainsi que des particuliers) ont contribué à la réalisation de ces actions de secours.</p> <p>L'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS s'est chargée du transport jusqu'à Haïphong.</p>	650.000.—
<i>Yémen</i>	<p>Au Yémen, les équipes médicales du CICR ont continué à prodiguer leurs soins à la population civile éprouvée par les événements.</p> <p>L'approvisionnement de ces équipes en médicaments, en instruments chirurgicaux et matériel sanitaire, a occasionné des frais s'élevant à</p> <p>D'autre part, des vivres ont été distribués pour une somme de</p>	<p>101.000.—</p> <p>20.000.—</p>
<i>Fédération de l'Arabie du Sud</i>	Envoi de médicaments et de matériel sanitaire pour l'hôpital « Queen Elizabeth » à Aden	3.500.—
<i>Divers</i>	<p>L'action du CICR s'est également exercée en faveur de populations civiles, de détenus et d'internés, victimes de troubles intérieurs.</p> <p>Ces secours se répartissent sur 15 pays et s'élèvent à</p>	150.000.—
	Total Fr.	<u>2.872.258.—</u>

ACTION CONJOINTE DU CICR ET DE LA LIGUE AU PROCHE-ORIENT

Le premier avion du CICR, qui est parti de Genève dans la nuit du 6 au 7 juin 1967, emportait des assortiments standard de première urgence (plasma sanguin, médicaments et matériel de pansement) qui ont été répartis de façon égale entre les pays parties au conflit (Jordanie, Syrie, République Arabe Unie, Liban et Israël). Les destinataires de ces secours étaient les Sociétés nationales, à savoir les Croissants-Rouges de Syrie, de Jordanie et de la République Arabe Unie, la Croix-Rouge du Liban et le Magen David Adom.

En même temps que le CICR installait son dépôt central à Chypre, les secours commençaient à affluer à Nicosie et à Beyrouth. La Croix-Rouge libanaise, dans un élan d'entraide remarquable, organisa immédiatement la réception à Beyrouth des envois par air et par mer, et en assura la réexpédition, par la route et par air, vers les pays touchés par les événements (Jordanie et Syrie). En République Arabe Unie, le Croissant-Rouge fonctionna comme destinataire des secours envoyés directement ou réexpédiés de Nicosie, tandis qu'en Israël ce fut le Magen David Adom qui reçut les secours directement.

En date du 18 juin, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge déléguait à Beyrouth son directeur du bureau des secours, M. Robert-Tissot, qui prit une part active aux opérations de secours.

De nombreux donateurs, notamment des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, envoyèrent à Genève leurs contributions en espèces et en nature, à l'adresse du CICR et de la Ligue. D'autres demandèrent des instructions pour l'envoi direct par air et par mer, d'abord à Nicosie et Beyrouth, ensuite, après l'ouverture des aéroports, en Jordanie et en Syrie. Certains, enfin, qu'il s'agisse de Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge ou de gouvernements, ont fait parvenir directement, et par leurs propres moyens, des secours aux pays touchés par les événements. Ces envois n'ont souvent été annoncés ou communiqués au CICR ou à la Ligue que longtemps après.

Etant donné l'ampleur prise par l'action d'entraide et de solidarité internationales en faveur des victimes des événements

au Proche-Orient, et vu l'impossibilité de tenir un contrôle rigoureux de ce mouvement pour les raisons qui viennent d'être citées, le CICR et la Ligue se bornent aujourd'hui à énumérer dans leurs rapports pour l'année 1967 les contributions en espèces et en nature qui ont, soit passé directement ou indirectement par leur entremise, soit été envoyées directement aux pays bénéficiaires et annoncées aux institutions internationales de la Croix-Rouge. La liste des donateurs qui va suivre ne peut donc être considérée comme complète, puisqu'elle n'indique que les dons annoncés. Mais, elle reflète néanmoins, dans une large mesure, l'effort du monde de la Croix-Rouge en faveur des victimes du conflit.

De son côté, et en plus des actions de secours en faveur des personnes déplacées et réfugiées, le CICR a déployé son activité en faveur de certaines catégories de victimes pour lesquelles il était seul à même d'intervenir. Il s'agit de l'aide aux prisonniers de guerre et à la population civile dans les territoires occupés par Israël. Le montant de ces secours n'est pas compris dans la liste qui suit, mais on le trouvera dans le résumé des secours, aux pages précédentes.

La liste des donateurs et des contributions connues a été établie en commun par le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève.

<i>Donateurs</i>	<i>Spécification</i>	<i>Valeur en francs suisses</i>
<i>Afghanistan</i>	couvertures	51.000.—
<i>Afrique du Sud</i>	dons en espèces	45.258.—
	plasma sanguin	3.636.—
<i>Algérie</i>	équipe médicale	non spécifié
	services d'un délégué	2.000.—
<i>Allemagne (République démocratique)</i>	médicaments, tentes, couvertures, vêtements, pansements, savon . . .	776.040.—
<i>Allemagne (République fédérale)</i>	dons en espèces	543.899.—
	plasma sanguin, médicaments, désinfectants, instruments chirurgicaux, pansements, matériel radiologique, tentes, couvertures, literie, vivres, vêtements, lait, 4 clinomobiles, 1 cuisine de campagne, installation pour boulangerie	2.123.115.—
<i>Arabie Saoudite</i>	secours divers (plasma sanguin, médicaments, tentes, couvertures, lits, vêtements, tapis, brancards)	1.000.000.—
<i>Australie</i>	dons en espèces	32.826.—

<i>Donateurs</i>	<i>Spécification</i>	<i>Valeur en francs suisses</i>
<i>Autriche</i>	plasma sanguin, médicaments, couvertures, literie, vêtements, vivres, matériel de pansement, trousse de secours, lait, 1 camion Diesel, divers	190.712.—
<i>Belgique</i>	plasma sanguin, antibiotiques, lait	51.537.—
<i>Bulgarie</i>	médicaments, vivres, vêtements	1.658.880.—
<i>Canada</i>	contribution du gouvernement	220.080.—
	dons en espèces	358.760.—
	tentes, couvertures, sérum albumine, vêtements, layettes, trousse toilette	378.375.—
<i>Chili</i>	services 2 délégués	30.000.—
<i>Corée (République)</i>	couvertures, vêtements, layettes, vivres	45.000.—
<i>Danemark</i>	médicaments	10.000.—
	dons en espèces	249.219.—
	services d'un délégué	12.461.—
<i>Espagne</i>	dons en espèces	4.000.—
	plasma sanguin	non spécifié
	couvertures, tentes	8.370.—
<i>Etats-Unis</i>	dons en espèces	525.647.—
	dons en espèces du gouvernement	864.000.—
	médicaments, matériel médical, vêtements, matériel d'écolage et divers	1.825.115.—
<i>Ethiopie</i>	dons en espèces	12.000.—
<i>Finlande</i>	médicaments, tentes, couvertures	58.236.—
<i>France</i>	dons en espèces	4.400.—
	tentes, couvertures, vivres, médicaments	141.224.—
<i>Grande- Bretagne</i>	dons en espèces	760.125.—
	tentes et couvertures	265.068.—
	médicaments et vêtements	non spécifié
<i>Grèce</i>	2 hôpitaux mobiles avec 6 médecins plus personnel médical (41 personnes), lits et literie	non spécifié
<i>Guatemala</i>	dons en espèces	14.050.—
<i>Hongrie</i>	médicaments, tentes, couvertures, vivres, pansements	100.000.—
<i>Inde</i>	médicaments, couvertures, vêtements, textiles	24.900.—
<i>Irak</i>	dons en espèces	60.375.—
	hôpital de 40 lits, plasma, médicaments, tentes, couvertures, lits, literie, lait, vivres, vêtements, ustensiles de cuisine	non spécifié
<i>Iran</i>	établissement d'un camp de réfugiés (médicaments, tentes, couvertures vêtements, plasma, etc.)	2.273.000.—
<i>Irlande</i>	dons en espèces	68.061.—
<i>Italie</i>	plasma sanguin, couvertures, vivres, vêtements, médicaments, pansements	1.073.627.—
	dons en espèces	4.820.—
<i>Japon</i>	dons en espèces	8.630.—
	médicaments, lait, vêtements, machines à coudre	63.080.—
<i>Koweït</i>	médicaments, tentes, couvertures, vivres, vêtements	non spécifié
<i>Libye</i>	médicaments, couvertures	65.000.—
<i>Liechtenstein</i>	dons en espèces	21.472.—
<i>Luxembourg</i>	dons en espèces	20.418.—
<i>Malaisie</i>	dons en espèces	2.804.—
<i>Monaco</i>	dons en espèces	4.395.—

<i>Donateurs</i>	<i>Spécification</i>	<i>Valeur en francs suisses</i>
<i>Mongolie</i>	médicaments, matériel	108.000.—
<i>Norvège</i>	dons en espèces	30.148.—
	vaccin TAB, couvertures, lait, aliments pour enfants, matériel de transfusion, 2 bus VW et 1 VW type « station-wagon »	155.509.—
	couvertures et vêtements	non spécifié
<i>Nouvelle-Zélande</i>	dons en espèces	9.195.—
<i>Pakistan</i>	médicaments, tentes, literie, vivres et vêtements	416.743.—
<i>Pays-Bas</i>	couvertures, vêtements, textiles, matériel de transfusion sanguine	non spécifié
	dons en espèces	450.000.—
	médicaments, vitamines, couvertures, vivres, aliments pour enfants, matériel médical, plasma sanguin, tentes, équipement pour blanchisserie, savon	487.332.—
<i>Pologne</i>	plasma sanguin avec équipement	non spécifié
	couvertures	18.024.—
<i>Portugal</i>	dons en espèces	3.000.—
	plasma sanguin	1.000.—
<i>République Arabe Unie</i>	colis pour prisonniers de guerre	20.500.—
<i>Roumanie</i>	médicaments, vivres	207.000.—
<i>Soudan</i>	plasma sanguin, tentes, vivres, vêtements	non spécifié
<i>Suède</i>	dons en espèces	376.446.—
	plasma sanguin, médicaments, tentes, couvertures, literie, vitamines, lait	1.424.200.—
<i>Suisse</i>	dons en espèces	130.000.—
	plasma sanguin, tentes, couvertures, vivres, vêtements, savon	564.000.—
	services d'un délégué	5.000.—
	dons en espèces	2.070.—
<i>Thaïlande</i>	plasma sanguin, médicaments, tentes, couvertures, literie, lait, instruments chirurgicaux	268.300.—
<i>Tchécoslovaquie</i>	médicaments, tentes, couvertures, vêtements, vivres	39.000.—
<i>Tunisie</i>	médicaments, tentes, couvertures, vivres, vêtements, pansements, cigarettes	non spécifié
<i>Turquie</i>	médicaments, tentes, couvertures, vivres, vêtements, pansements, oxygène, matériel médical et chirurgical, textiles, lait condensé	1.169.235.—
<i>URSS</i>	tentes, couvertures, vivres, vêtements, textiles, ambulance, équipement radio et téléphone	158.500.—
<i>Yougoslavie</i>	dons en espèces	621.575.—
<i>Particuliers</i>	(Stés commerciales, administrations fédérales, cantonales en Suisse)	
<i>Divers</i>	dons en nature non Croix-Rouge (Comité Arabe Genève, Caritas, American Joint Committee, Conseil Ecuménique, etc)	57.150.—

SECOURS ACHEMINÉS PAR L'ENTREMISE DU CICR A

Date expédition et provenance	Mode acheminement et destination	Donateurs
8.6 au 27.7. 9 envois Genève	avion Nicosie	CICR et diverses Sociétés nationales
7.7 Genève	avion Le Caire	CICR
juin à décembre 10 envois	Poste et avion Syrie, Jordanie, RAU	CICR
10.7 Göteborg	mer Beyrouth	CICR
12.7. Genève	mer Beyrouth	CICR Comité arabe Genève, Croix-Rouge française
17.7. Genève	mer Beyrouth	CICR Croix-Rouge française
17.7. Genève	mer Beyrouth	CICR
19.8. Genève	mer Beyrouth	CICR
11.8. Hambourg	mer Beyrouth	CICR
29.6. Turquie	mer Beyrouth	CICR (don de la Croix-Rouge dans la République fédérale d'Allemagne)
11.7. Göteborg	mer Beyrouth, pour Syrie	CICR
31.8. Hambourg	mer Beyrouth, pour Syrie	CICR
17.8. Göteborg	mer Beyrouth	CICR
18.11. Göteborg	mer Beyrouth	CICR
Iran	Syrie, par camion	CICR
20.12.	mer Alexandrie, pour Le Caire	CICR Croix-Rouge chilienne
20.12. Genève	mer Beyrouth pour Croissant-Rouge syrien	CICR Croix-Rouge suisse
20.12. Genève	mer Beyrouth pour Croissant-Rouge jordanien	CICR Croix-Rouge chilienne Don Zreikat

DESTINATION DE : LIBAN — SYRIE — JORDANIE — RAU

Spécification	Valeur y compris transport et assurances
médicaments, matériel pansement, couvertures, tentes, vêtements, lait, soupes, nourriture pour bébés, plasma sanguin	fr. s. 987.735.—
médicaments, trousse de transfusion.	68.600.—
médicaments	3.600.—
lait entier en poudre	110.000.—
lait en poudre, soupes, vêtements, médicaments	77.000.—
lait en poudre, vêtements, couvertures, chaussures, médicaments.	8.000.—
médicaments	2.000.—
soupes, vêtements (hommes, femmes et enfants), couvertures	355.000.—
lait condensé	15.000.—
lait en poudre.	48.000.—
lait en poudre.	74.000.—
1 clinomobile avec matériel sanitaire	71.000.—
farine.	210.875.—
13.460 couvertures, 3.250 vêtements pour enfants, 2.100 pull-overs	199.243.—
15 tentes	30.000.—
fourneaux 1.200 kg, tentes 4.600 kg, couvertures 4.400 kg.	121.000.—
ustensiles de cuisine	11.200.—
100 tonnes haricots blancs, 100 tonnes orge, 15 tonnes sucre.	153.102.—
vêtements usagés	5.400.—
vêtements neufs	2.600.—
610 trainings pour adultes	15.100.—
cacao, sucre.	2.500.—
vêtements neufs, vivres.	10.000.—
vêtements neufs, vivres	20.000.—
vêtements usagés, lait en poudre pour bébés	16.500.—